



JOURNAL DES DEBATS

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 2 — 2007

Séance constitutive de la législature 2007-2010

du jeudi 21 décembre 2006

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Nathalie Barthoulot (PS), présidente du
Parlement

Secrétariat : Jean-Claude Montavon, vice-chancelier d'Etat

Ordre du jour :

10. Elections au Parlement et au Gouvernement
 - 10.1 Première vice-présidence du Parlement
 - 10.2 Deuxième vice-présidence du Parlement
 - 10.3 Deux scrutateurs du Parlement
 - 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement
 - 10.5 Présidence du Gouvernement
 - 10.6 Vice-présidence du Gouvernement
11. Election des membres des commissions parlementaires permanentes
 - 11.1 Commission de gestion et des finances
 - 11.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
 - 11.3 Commission de la justice et des pétitions
 - 11.4 Commission de la coopération et de la réunification
 - 11.5 Commission de l'économie
 - 11.6 Commission de la santé
 - 11.7 Commission de l'éducation et de la formation
12. Election des remplaçants des commissions parlementaires permanentes
 - 12.1 Commission de gestion et des finances
 - 12.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
 - 12.3 Commission de la justice et des pétitions
 - 12.4 Commission de la coopération et de la réunification
 - 12.5 Commission de l'économie
 - 12.6 Commission de la santé
 - 12.7 Commission de l'éducation et de la formation
13. Election des présidents des commissions parlementaires permanentes
 - 13.1 Commission de gestion et des finances
 - 13.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
 - 13.3 Commission de la justice et des pétitions
 - 13.4 Commission de la coopération et de la réunification
 - 13.5 Commission de l'économie
 - 13.6 Commission de la santé
 - 13.7 Commission de l'éducation et de la formation
14. Election des autorités judiciaires
 - 14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal
 - 14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal
 - 14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal
 - 14.4 Cinq juges au Tribunal de première instance
 - 14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance
 - 14.6 Deux juges d'instruction
 - 14.7 Procureur général
 - 14.8 Substitut du procureur général
 - 14.9 Président du Tribunal des mineurs
 - 14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs
15. Promesse solennelle des nouveaux membres des autorités judiciaires
16. Commission des recours en matière d'impôts
 - 16.1 Election de neuf membres
 - 16.2 Election de trois suppléants
 - 16.3 Election du président
 - 16.4 Election du premier vice-président
 - 16.5 Election du deuxième vice-président
17. Commission de la protection des données
 - 17.1 Election de deux membres
 - 17.2 Election de deux suppléants
18. Election de quatre membres de la commission du fonds de péréquation
19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites
 - 19.1 Préposé pour le district de Delémont
 - 19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes
 - 19.3 Préposé pour le district de Porrentruy

20. Election du Contrôleur général des finances

(La séance est ouverte à 9 heures en présence de 60 députés.)

La présidente : Mesdames et Messieurs les Députés, Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Vice-Chancelier, Monsieur le délégué à l'information, Madame la secrétaire, Monsieur l'huissier, Madame et Messieurs les représentants de la presse écrite et orale, Mesdames et Messieurs, cher public, c'est avec un très grand plaisir que je vous salue toutes et tous bien cordialement pour cette deuxième partie de séance constitutive de la législature 2007-2010, partie de séance qui sera essentiellement consacrée au renouvellement des autorités jurassiennes. Ainsi, je déclare la séance ouverte. Je souhaite particulièrement la bienvenue au public qui vient découvrir le nouveau visage tant du Parlement que du Gouvernement.

Je profite de l'occasion pour vous remercier encore une fois très chaleureusement pour m'avoir permis d'accéder au perchoir du Parlement jurassien et je serai attentive à être votre présidente, qui assumera, je puis déjà vous l'assurer, son mandat avec conviction et enthousiasme. J'essaierai de diriger les débats avec efficacité grâce à vous toutes et tous mais aussi et surtout, devrais-je dire, avec la précieuse collaboration de Jean-Claude Montavon, vice-chancelier, de Nicole Roth, secrétaire, et de Louis-Philippe Seuret, huissier et accessoirement garde du corps pour mon fils, qui, à eux trois, font un travail de très grande qualité et qui seront toujours là, je n'en doute pas, lorsque j'aurai besoin d'eux. D'ores et déjà un grand merci à vous trois pour votre précieux soutien. Dans ce sens, je compte également sur vous toutes et tous pour que le navire quitte sereinement le quai et gagne le grand large sans encombre.

Partant du principe que vous étiez toutes et tous là hier soir, je ne vais pas prononcer un nouveau discours mais néanmoins vous rappeler que la promesse que nous avons faite hier soir nous engage à différents titres. Elle nous engage tout d'abord en tant que principal représentant du peuple à déterminer la politique du Canton, en particulier à travers la planification. Elle nous engage ensuite à exercer le pouvoir législatif, sous réserve des droits du peuple, tout comme à exercer la haute surveillance sur le Gouvernement, l'administration et les autorités judiciaires. Elle nous engage enfin à assumer les tâches administratives et judiciaires qui nous sont assignées par la Constitution ou par la loi. Bref, l'engagement d'une ou d'un député est un engagement très fort, impliquant une nécessaire prise de conscience des différents rôles que nous devons assumer, tout en projetant cela dans la perspective d'une évolution permanente de notre Canton.

Pour terminer ce bref préambule, je vous rappelle que je souhaite, pour la séance d'aujourd'hui comme pour toutes celles du reste de l'année, que nos échanges se déroulent dans un esprit d'écoute et de respect mutuel. N'oublions pas que nos actions de ce jour et du futur laisseront des traces pour les générations à venir. Travaillons donc toujours dans l'intérêt supérieur de notre Canton. Le Parlement tout comme le Gouvernement ayant passablement été remodelés, nous devons nous atteler les uns et les autres à trouver notre place au sein de nos institutions respectives et à faire en sorte que nous ayons du plaisir à débattre, à s'opposer, à

réagir, à échanger, à parler, à questionner, bref à parlementer.

Sans plus attendre, je vous propose de poursuivre l'ordre du jour débuté hier soir en vous donnant quelques informations préalables :

- Tout d'abord, je vous rappelle qu'aucune intervention parlementaire ne peut être déposée au cours de cette séance, conformément à l'article premier, alinéa 3, du règlement du Parlement.
- Concernant les scrutateurs, l'article premier, alinéa 2, du règlement stipule que le plus jeune député de chaque groupe fonctionne en qualité de scrutateur provisoire. Ainsi, nous fonctionnerons aujourd'hui avec les six députés les plus jeunes de chaque groupe, à savoir : pour le groupe PDC, Maëlle Willemin, pour le groupe socialiste, Gilles Pierre, pour le groupe libéral-radical, Gabriel Schenk, pour le groupe PCSI, Frédéric Lovis, pour le groupe CS-POP+VERTS, Pierluigi Fedele et pour le groupe UDC, Thomas Stettler.
- Concernant la manière de voter, les scrutateurs distribueront les bulletins de vote uniquement aux députés qui sont assis à leur place. Donc, veuillez à être relativement présent même si nous aurons de nombreuses pauses ce matin. Je vous rappelle aussi que vous devez attendre que tout le monde ait voté avant de quitter la salle.
- Je vous rappelle que, dans le but de faciliter le travail de dépouillement, les scrutatrices et les scrutateurs vous sauraient gré de ne pas plier vos bulletins de vote, dans la mesure du possible.
- Je vous rappelle enfin que nous voterons des propositions de bloc et que vous avez sur vos tables les candidatures en lien avec les neuf blocs à voter ce matin.

Concernant la procédure de vote, je vous signale qu'elle sera la suivante : distribution des bulletins de vote, vote, dépouillement et proclamation des résultats.

Lors des votes par bloc, vous recevrez tous les bulletins en lien avec le bloc et les bulletins complétés seront déposés tous ensemble dans l'urne. L'élection du bloc suivant ne se déroulera qu'après le dépouillement et la proclamation des résultats du bloc précédent. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de faire ? Cela ne semble pas être le cas.

Dans la mesure du possible et dans un souci d'efficacité, je remercie par avance les présidentes et les présidents de groupe de présenter tous les candidats d'un même bloc ensemble.

Voilà, je pense qu'après toutes ces recommandations, vous êtes toutes et tous prêts à voter de manière pertinente et efficace et ainsi permettre la constitution de nos autorités. Nous allons donc passer au point 10 de l'ordre du jour.

10. Elections au Parlement et au Gouvernement

- 10.1 Premier vice-président du Parlement
- 10.2 Deuxième vice-président du Parlement
- 10.3 Deux scrutateurs du Parlement
- 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement
- 10.5 Président du Gouvernement
- 10.6 Vice-présidente du Gouvernement

La présidente : Sans plus attendre, je passe la parole aux présidentes et présidents de groupe pour la présenta-

tion des candidates et des candidates à ces différentes fonctions.

Mme Marie-Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : Tout d'abord, je voudrais féliciter notre nouvelle présidente, Madame Nathalie Barthoulot, qui, sur son piédestal rehaussé, sera mieux à même de contrôler les débats et d'avoir un œil sur nous tous. (D'ailleurs, il faudra que je m'informe auprès du vice-chancelier si c'est le nouveau groupe CS-POP+VERTS ou l'augmentation du nombre des députés UDC qui l'ont incité à effectuer ces travaux !). Un grand merci pour ton dévouement et j'espère que l'année à venir te sera profitable et pleine de satisfactions ! Je m'en voudrais de ne pas associer à nos félicitations tous les ministres, nouveaux et réélus. Nous nous réjouissons de travailler tous ensemble à la conduite de notre Canton.

Point 10.1. Première vice-présidence

S'agissant de la vice-présidence du Parlement, le groupe PDC vous propose Monsieur François-Xavier Boillat de Saignelégier, marié, père de trois enfants. Il travaille au sein de l'ECA Jura. Le «FIX», comme l'appellent communément ses amis et intimes, cache sa timidité sous un abord courtois. Très attaché à la politique, il entame actuellement sa troisième législature qu'il vient de passer haut la main en première position sur la liste de son district. Il a su se faire apprécier lors de son passage dans diverses commissions et notamment en tant que président du groupe PDC puis au Bureau du Parlement. Il est également le président de la section PDC des Franches-Montagnes. En fin connaisseur du travail de député, il saura certainement faire respecter les règles du Parlement avec la rigueur et l'adresse dont il a su faire la démonstration lors des tournois de volley qui n'ont plus de secrets pour lui ! Fort de l'expérience acquise, je ne peux que vous le recommander pour cette nouvelle tâche qui l'attend.

Point 10.3. Scrutateurs

Si Monsieur Yves Queloz de Châtillon n'a pas démerité en cours d'année 2006, je vous invite à le reconduire comme scrutateur avec le score unanime de sa dernière nomination ! Je comprends tout à fait cette cause à effet puisque notre député Yves compose avec toutes les couleurs dans son vécu quotidien. En effet, il travaille chez le géant (jaune), il habite la zone (verte) de la capitale, il milite chez les (noirs) et enfin, pour le (rouge), il est commandant du service du feu ! Ces raisons aidant, je vous propose de le reconduire dans ses fonctions.

M. Maxime Jeanbourquin (PCSI), président de groupe : D'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à nos nombreux nouveaux collègues qui nous rejoignent aujourd'hui. Je me réjouis de les rencontrer, de faire connaissance avec eux et d'acquérir, grâce à eux, peut-être un brin d'esprit novateur dont la routine pourrait très bien me priver. Bienvenue à tous !

Je tiens aussi à féliciter chaleureusement Nathalie Barthoulot pour sa brillante élection à la présidence de notre Législatif. Heureux de bénéficier de ses compétences et de son entregent pour conduire les débats, le groupe PCSI, que je représente ici, l'assure de sa collaboration et de son appui pour mener à chef la noble tâche qu'elle a acceptée d'assumer.

Chers collègues, c'est avec plaisir qu'au nom du groupe chrétien-social indépendant, je vous présente la candidature

de Vincent Wermeille, de Saignelégier, à la seconde vice-présidence du Parlement jurassien.

Le candidat que nous vous proposons d'élire à cette fonction est un fin connaisseur de nos institutions politiques cantonales. Député de 1986 à 1996, Vincent Wermeille siège à la commission de gestion et des finances et est appelé à présider la commission spéciale d'enquête au sujet des caisses noires bernoises. Conduisant le groupe parlementaire PCSI, le député franc-montagnard siège alors au Bureau de notre Parlement où ses avis recueillent généralement l'aval de ses pairs. En 2002, Vincent Wermeille est de retour au Parlement et œuvre à la commission de l'économie. La pertinence démontrée dans l'exercice de son mandat de député et une popularité largement reconnue lui valent sa brillante réélection. Une anecdote en passant : lors de la proposition des membres aux différentes commissions parlementaires qui nous occupent, au tour de table que nous avons fait en groupe parlementaire, quand nous sommes arrivés à Vincent Wermeille lui demandant quelle commission l'intéresse, il a dit : «vu l'aspect formateur de ces commissions parlementaires, je vous propose de me désigner à l'une de celles où je n'ai pas encore travaillé». C'est vous dire aussi la curiosité et l'appétit d'apprendre qui habitent encore Vincent Wermeille.

L'expérience acquise par Vincent Wermeille dans sa profession de maître agriculteur et dans ses multiples engagements associatifs lui confère le bon sens et le discernement dont le Parlement pourra bénéficier par l'entremise de ses services dans les années à venir. Président de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau franc-montagnard, membre du Comité directeur d'Uniterre, il fait preuve d'une fermeté empreinte de tolérance dans la défense des travailleurs et génère des solutions fondées sur le respect de la dignité des gens. Observateur avisé de la réalité quotidienne des Jurassiens, il signe des chroniques économiques et agricoles dans plusieurs journaux jurassiens et associatifs. Passionné d'élevage chevalin et voyageur impénitent, il publie plusieurs ouvrages traduisant son attachement au monde paysan.

Agé de 47 ans, marié et père de deux enfants, Vincent Wermeille vit à Saignelégier où le Marché-Concours le compte parmi ses fidèles bénévoles, convivialité oblige.

Voilà, chers collègues, la personnalité que le groupe PCSI vous propose d'élire à la seconde vice-présidence du Parlement en compagnie du premier vice-président à qui le groupe apporte aussi la confiance qu'il mérite, de même que nous l'avons conférée à Nathalie Barthoulot.

Puisque je suis ici, je vais profiter de présenter d'autres candidats.

Côté parlementaire, nous soumettons à votre choix judicieux la candidature de Bernard Tonnerre au poste de scrutateur suppléant. Vous connaissez tous l'ami Bernard Tonnerre, un homme qui compte aussi vite qu'il court ou qu'il pédale. Ce sportif accompli a l'œil et saura dénombrer sans ratée les nombres de vos choix. Je le recommande à votre sympathique attention.

Une autre tâche m'incombe ici, un honneur je dirais même, celui de vous proposer le ministre Laurent Schaffter à la présidence de l'Exécutif jurassien. Brosser le portrait d'un ministre tenu en tenaille durant deux mois par les journaux et la télévision avant sa brillante réélection n'est pas chose aisée pour moi si l'on veut un peu quitter les sentiers battus d'une notoriété accomplie. Permettez que je m'y essaie, notamment en faveur des nouveaux parmi nous qui le connais-

sent peut-être un peu moins bien. Dois-je rappeler que Laurent Schaffter, 59 ans, ministre de l'Environnement et de l'Équipement, ingénieur en mécanique, a dirigé une entreprise d'industrie textile à Porrentruy où il a acquis le bon sens et l'esprit de décision qui prévalent depuis quatre ans dans l'exercice de son mandat ministériel. Esprit vif, avisé et pragmatique, Laurent Schaffter a découvert nos institutions dans le parcours sans embûche de la politique jurassienne : tour à tour conseiller de ville et conseiller communal à Porrentruy où il vit, puis député au Parlement jurassien, il est élu ensuite au Gouvernement jurassien où le peuple discerne rapidement le bonheur de son choix.

En effet, Laurent Schaffter ne tarde pas à développer ses facultés naturelles au service de ce Canton auquel sa famille est profondément attachée. Sitôt entré au Gouvernement, il découvre l'immense travail à accomplir en faveur des transports publics et routiers et s'attache à poursuivre la tâche initiée par ses prédécesseurs. Esprit décisif, Laurent Schaffter n'hésite pas : il tisse rapidement des liens précieux avec ses collègues du Gouvernement jurassien, avec ses collègues d'autres cantons et défend avec fermeté la cause des Jurassiens auprès des autorités fédérales. Son sens de la négociation et la clarté de ses analyses font mouche : le ministre jurassien obtient souvent gain de cause, pour le Canton qu'il représente, dans le domaine du rail, des routes, de l'élimination de la décharge de Bonfol, entre autres succès.

Au plan cantonal, Laurent Schaffter est apprécié de ses collègues. Son étiquette de chrétien-social indépendant et un sens pratique rarement mis en défaut en font souvent le modérateur de l'équipe bien qu'il ne tergiverse pas lorsque les intérêts des plus démunis sont en jeu. La vieille devise de la SNCF convient très bien à notre ministre des transports, futur président du Gouvernement si vous le voulez bien : «Le progrès n'a de sens que s'il profite à tous !».

Vous le savez tous, chers collègues, l'ardeur à la tâche et la motivation se maintiennent grâce au ressourcement et à la réflexion. Comme Vincent Wermeille, Laurent Schaffter ménage du temps à la vie de famille, à la lecture et à l'exercice physique, conditions indispensables à la bonne conduite d'une saine politique.

Voilà chers collègues, vous savez tout. Les trois nouveaux ministres qui entrent en fonction, et que je tiens à saluer particulièrement aujourd'hui, trouveront en Laurent Schaffter un président sur qui ils pourront compter pour réussir dans leur nouveau métier. Ensemble, avec Elisabeth Baume-Schneider, que nous vous recommandons d'élire aussi à la vice-présidence et que nous soutiendrons dans cette élection, tous cinq formeront l'équipe qui conduira notre Canton sur le chemin de la réussite, à la suite des anciens ministres dont nous pouvons saluer le bon travail. Je vous remercie de votre attentive écoute.

M. Patrice Kamber (PS), président de groupe : A mon tour de féliciter Nathalie Barthoulot pour son élection au choix de notre Parlement. Je ne vais pas insister trop puisque, hier soir, j'ai eu l'honneur de faire son éloge. J'aimerais aussi adresser mes félicitations à la nouvelle équipe gouvernementale, avec laquelle nous espérons pouvoir travailler de façon sereine, positive et constructive, dans l'intérêt de notre Canton.

En préambule, j'aimerais vous informer que, comme le veut l'usage, les présidents des groupes parlementaires se sont rencontrés pour parler des différentes élections de ce

jour. Je souhaite informer le Parlement, les députés, que le groupe socialiste soutiendra tous les candidats, que ce soit au niveau de l'organisation du Parlement ou que ce soit au niveau de la magistrature. Le groupe socialiste espère obtenir un soutien réciproque pour ses candidats. Je passe maintenant à la présentation de nos candidats.

Pour l'année 2006, le Parlement a porté Madame la ministre Elisabeth Baume-Schneider à la présidence du Gouvernement. Les récentes élections de cet automne au Gouvernement font que la présidente d'hier jouit en quelque sorte d'un avantage dû à l'ancienneté mais, je la rassure tout de suite, elle est encore très jeune. J'ai donc le plaisir, au nom du groupe socialiste, de vous inviter à lui accorder à nouveau votre confiance pour accéder à la vice-présidence de l'Exécutif en 2007. La longueur de ma présentation sera résolument inversement proportionnelle aux qualités politiques et humaines que nous lui connaissons. Ouverte sur le monde, révoltée face aux injustices, sur le plan cantonal, l'engagement politique d'Elisabeth Baume-Schneider s'inscrit dans sa volonté de participer non seulement à la réflexion mais aussi et surtout à l'action et à la construction de projets utiles aux habitantes et aux habitants du Jura. Notre confiance lui est acquise. Merci donc de lui témoigner la vôtre à travers l'octroi de vos suffrages.

J'aimerais encore profiter de ma présence à cette tribune pour vous présenter Madame Maria Lorenzo à la fonction de scrutatrice suppléante. Madame Lorenzo connaît bien les rouages du Législatif cantonal puisqu'elle y a siégé pendant cinq ans comme députée suppléante. Récemment élue députée du district de Delémont, elle souhaite mettre ses talents, et elle en a, dans le domaine du dénombrement au service du Parlement, ce dont nous nous réjouissons évidemment. Nous lui témoignons toute notre confiance et vous invitons à lui témoigner la vôtre. Je vous remercie.

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : Je tiens aussi, au nom du groupe PLR ainsi qu'en mon nom personnel, à réitérer mes félicitations à notre nouvelle et charmante présidente du Parlement. Je salue aussi tout spécialement la nouvelle équipe gouvernementale avec laquelle nous aurons sans doute un grand plaisir à travailler durant ces quatre ans.

Comme scrutateur pour l'année 2007, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter la candidature de Monsieur le député Fritz Winkler. Il a siégé au Parlement comme député durant huit ans, il a été scrutateur durant six ans. Ceux qui le connaissent et ceux qui l'ont pratiqué savent qu'à ce poste il est pratiquement incontournable et ceux qui ne le connaissent pas l'ont sans doute entendu de nombreuses fois lors de ses percutantes questions orales ! Je vous invite dès lors à bien vouloir lui faire le plaisir et l'honneur de le faire accéder à cette fonction de scrutateur durant une nouvelle législature.

Et je profite de l'occasion pour vous signaler qu'effectivement le groupe PLR soutiendra toutes les candidatures qui ont été présentées et qui seront présentées aujourd'hui. Comme cela a été dit tout à l'heure par mon collègue président du groupe PS, ces fonctions ont fait l'objet de négociations. Nous nous sommes mis d'accord sur tous les postes à repourvoir et, quant à nous, nous soutiendrons donc toutes les candidatures. Je vous remercie.

La présidente : Toutes les candidatures officielles ayant été présentées, je vous pose la traditionnelle question de savoir s'il y a d'autres candidatures. Cela ne semble pas

être le cas. Nous allons donc passer au vote et je prierais les plus jeunes députés de chaque groupe de s'approcher de la tribune. Je vous rappelle enfin que vous avez sur vos tables une liste à disposition à laquelle vous pouvez vous référer pour compléter vos bulletins.

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

10.1 Premier vice-président du Parlement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	5
Bulletins valables :	55
Majorité absolue :	28

François-Xavier Boillat (PDC) est élu par 54 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

10.2 Deuxième vice-président du Parlement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	4
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Vincent Wermeille (PCSI) est élu par 53 voix; 3 voix éparses. (Applaudissements.)

10.3 Deux scrutateurs

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	1
Bulletins valables :	59
Majorité absolue :	30

Sont élus : Yves Queloz (PDC), par 59 voix, et Fritz Winkler (PLR), par 49 voix. (Applaudissements.)

10.4 Deux scrutateurs suppléants

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	2
Bulletins valables :	58
Majorité absolue :	30

Sont élus : Bernard Tonnerre (PCSI), par 56 voix, et Maria Lorenzo-Fleury (PS), par 51 voix. (Applaudissements.)

10.5 Président du Gouvernement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	15
Bulletins valables :	45
Majorité absolue :	23

Laurent Schaffter (PCSI) est élu par 43 voix; 2 voix éparses. (Applaudissements.)

10.6 Vice-présidente du Gouvernement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	19
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	40
Majorité absolue :	21

Elisabeth Baume-Schneider (PS) est élue par 38 voix; 2 voix éparses. (Applaudissements.)

La présidente : Au nom du Parlement, je félicite sincèrement tous les nouveaux élus et j'invite le nouveau vice-président à venir prendre place à la tribune présidentielle. Je passe maintenant la parole au nouveau président du Gouvernement jurassien, Monsieur Laurent Schaffter, que je félicite pour son élection.

M. Laurent Schaffter, président du Gouvernement : En préambule, Madame la Présidente, chère Nathalie, je tiens, au nom du Gouvernement jurassien, à vous féliciter pour votre brillante élection au perchoir du Parlement. Je félicite également les deux vice-présidents francs-montagnards qui vous assisteront dans ce mandat. Je suis convaincu que cette année de présidence sera une réussite et, pour nous tous, un véritable plaisir. En effet, votre bonne humeur et votre jovialité sont des qualités propres à rendre les débats parlementaires vivants et productifs. Exit les «sudoku» et autres mots croisés pendant les séances du Parlement, n'est-ce pas Monsieur l'ancien président ! Je souhaite que, sous votre autorité, Parlement et Gouvernement travaillent ensemble pour le bien des Jurassiennes et des Jurassiens. Pour réussir, le Parlement, comme le Gouvernement d'ailleurs, ne doit pas être un contre-pouvoir. Plutôt que s'opposer et servir des intérêts partisans, Gouvernement et Parlement doivent agir ensemble et conjuguer leurs forces pour répondre aux attentes de ceux qui nous ont fait confiance. Servir et non se servir, voilà la devise qui doit guider notre action.

Je tiens également à remercier la présidente sortante et nouvelle vice-présidente, Elisabeth Baume-Schneider, qui a su conduire les séances gouvernementales avec doigté et dynamisme en cette dernière année de législature où tout s'accélère comme si c'était la fin du monde.

Mes remerciements vont également à mon nouveau collègue et président sortant du Parlement, Charles Juillard, pour la rigueur et la maestria avec lesquelles il a su diriger les débats, parfois très longs.

Vous venez de me porter à la présidence du Gouvernement nouveau pour cette année 2007, qui ouvre une nouvelle législature. Je suis très sensible à la confiance que vous, Mesdames et Messieurs les Députés, m'avez témoignée. J'y associe bien évidemment ma famille, en particulier mon épouse Françoise ici présente, les membres de mon parti et de son groupe parlementaire ainsi que mes collaboratrices et mes collaborateurs de l'administration jurassienne.

Assumer la présidence du Gouvernement jurassien est un honneur; certains diront le sommet d'une carrière politi-

que. Pour ma part, je l'apprends également comme une mission. Être le premier président d'une nouvelle équipe gouvernementale, appelée à se constituer, à se former, à se fonder pour relever ensemble les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, est un challenge. J'aspire à le relever avec efficacité et ténacité, en privilégiant la collaboration au sein du collège gouvernemental. Mais, attention, conduire une politique consensuelle, collégiale, rassembleuse, ne doit pas se traduire par la paralysie de notre action. En effet, gouverner, c'est décider ! Nous sommes là pour cela.

La première tâche, pour la nouvelle vice-présidente Elisabeth Baume-Schneider et moi-même, sera d'accueillir nos trois nouveaux collègues et, dans la mesure de nos moyens, de les aider à s'engager dans leur nouvelle fonction, celle de gouvernants parfois tiraillés entre les souhaits de la population et du Parlement, les contingences politiques et administratives et la très souvent dure réalité du porte-monnaie étatique.

Je souhaite que, durant les quatre prochaines années, nous puissions apporter les réponses et les solutions attendues aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, en particulier l'emploi, le soutien à la famille et aux plus démunis, le développement économique, le respect des principes du développement durable.

Le président du Gouvernement, même s'il n'est qu'un «primus inter pares», a aussi un rôle important de représentant de l'Etat. Je souhaite, au cours de cette présidence, alléger les procédures et simplifier le fonctionnement des séances gouvernementales. Le Gouvernement jurassien doit prendre plus de temps pour débattre des questions et des projets d'importance pour notre Canton. Il faut nous décharger de certaines tâches d'intendance pour nous consacrer aux vrais problèmes.

Le Gouvernement, que le peuple jurassien a désigné le 12 novembre 2006, a déjà un mérite, et ce n'est pas le seul, celui de réunir les représentants des quatre principaux partis politiques présents dans cette Assemblée. Il dispose ainsi d'une plus grande représentativité. Je souhaite que le nouveau Gouvernement travaille sans esprit doctrinaire, qu'il s'applique à trouver des solutions pragmatiques et qu'il mène notre Canton sur le chemin d'un développement accru tout en préservant les acquis sociaux. Pour ce faire, j'espère, nous espérons, pouvoir compter sur votre appui, Mesdames et Messieurs les Députés, un appui constructif et créatif afin qu'ensemble nous réalisons un Jura accessible, attractif et dynamique.

Cette année présidentielle sera également pour moi l'occasion de rencontrer nombre de Jurassiennes et de Jurassiens. J'en profiterai pour les écouter mieux encore et leur transmettre, avec la franchise qui, dit-on, me caractérise, un message de dynamisme et de volontarisme.

A la veille des fêtes de fin d'année, je tiens à vous adresser, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, mes meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine de promesses. Je souhaite que ce temps de fêtes et de retrouvailles nous permette, à toutes et à tous, de souffler un peu afin de débiter cette nouvelle législature sous les meilleurs auspices. Je vous remercie de votre confiance et de votre attention. (*Applaudissements.*)

La présidente : Merci à Laurent Schaffter pour son discours positif et tourné vers l'avenir et nous allons aborder les points 11 et 12 de notre ordre du jour.

11. Election des membres des commissions parlementaires permanentes

12. Elections des remplaçants des commissions parlementaires permanentes

La présidente : Nous sommes en possession des listes pour ces différentes commissions. Je vais rapidement vous en faire la lecture :

Commission de gestion et des finances :

Membres : Eric Dobler (PDC), Jean-Marc Fridez (PDC), Jean-Paul Gschwind (PDC), Gabriel Willemmin (PDC), Ami Lièvre (PS), Lucienne Merguin Rossé (PS), Serge Vifian (PLR), Fritz Winkler (PLR), Françoise Cattin (PCSI), Suzanne Maître (PCSI) et Rémy Meury (CS-POP+VERTS).

Remplaçants : Paul Froidevaux (PDC), Nathalie Barthoulot (PS), Raphaël Schneider (PLR), Damien Chappuis (PCSI) et Hubert Godat (CS-POP+VERTS).

Commission de l'environnement et de l'équipement :

Membres : Jean-Louis Berberat (PDC), Sabine Lachat (PDC), Maëlle Willemmin (PDC), Ami Lièvre (PS), Michel Thentz (PS), Michel Juillard (PLR) et Frédéric Lovis (PCSI).

Remplaçants : Jean-Luc Charmillot (PDC), Murielle Macchi-Berdat (PS), Samuel Miserez (PLR) et Marc Cattin (PCSI).

Commission de la justice et des pétitions :

Membres : André Burri (PDC), Gabriel Cattin (PDC), Jean-Paul Lachat (PDC), François-Xavier Migy (PS), Marie Lorenzo-Fleury (PS), Germain Hennet (PLR) et Pierre-Olivier Cattin (PCSI).

Remplaçants : François-Xavier Boillat (PDC), Jean-Marie Miserez (PS), Joëlle Donzé (PLR) et Vincent Wermeille (PCSI).

Commission de la coopération et de la réunification :

Membres : Marcel Lachat (PDC), Anne Seydoux (PDC), Marco Vermeille (PDC), Marlyse Fleury (PS), Clovis Brahier (PS), Jean-Marie Mauron (PLR) et Pascal Prince (PCSI).

Remplaçants : Yves Queloz (PDC), Francis Girardin (PS), Alain Lachat (PLR) et Damien Chappuis (PCSI).

Commission de l'économie :

Membres : Vincent Gigandet (PDC), Pierre Lièvre (PDC), Dominique Thiévent (PDC), Corinne Juillerat (PS), Benoît Gogniat (PS), François Valley (PLR) et Josy Simon (PCSI).

Remplaçants : Marcel Ackermann (PDC), Gilles Pierre (PS), Irène Donzé Schneider (PLR) et Maxime Jeanbourquin (PCSI).

Commission de la santé :

Membres : Michel Choffat (PDC), Yves-Alain Fleury (PDC), Paul Froidevaux (PDC), Joël Vallat (PS), Agnès Veya (PS), Jacques Gerber (PLR) et Bernard Tonnerre (PCSI).

Remplaçants : Anne Seydoux (PDC), François-Xavier Migy (PS), Marcelle Lüchinger (PLR) et Sabine Cattin (PCSI).

Commission de l'éducation et de la formation :

Membres : Jean-Pierre Bendit (PDC), Céline Joliat (PDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Francis Girardin (PS),

Christophe Berdat (PS), Gabriel Schenk (PLR) et Jean-Paul Miserez (PCSI).

Remplaçants : Gabriel Willemin (PDC), Christophe Cattin (PS), Nicolas Eichenberger (PLR) et Bernard Tonnerre (PCSI).

Voilà, toutes les candidatures sont connues. Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. En vertu de l'article 66, alinéa 7, qui précise : « Lorsque le nombre de candidats présentés en vue de la constitution d'une commission est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection est tacite ». Je déclare donc élus tous les candidats et toutes les candidates dont je viens de faire la lecture. Sincères félicitations à toutes et à tous. (*Applaudissements.*)

13. Election des présidents des commissions parlementaires permanentes

La présidente : Je vous lis la liste des députés ayant fait acte de candidature à la présidence des sept commissions parlementaires permanentes :

- Commission de gestion et des finances : Serge Vifian (PLR)
- Commission de l'environnement et de l'équipement : Ami Lièvre (PS)
- Commission de la justice et des pétitions : André Burri (PDC)
- Commissions de la coopération et de la réunification : Anne Seydoux (PDC)
- Commission de l'économie : Pierre Lièvre (PDC)
- Commission de la santé : Joël Vallat (PS)
- Commission de l'éducation et de la formation : Jean-Paul Miserez (PCSI)

Je passe immédiatement la parole aux présidents des groupes pour la présentation de ces candidatures.

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : A la fonction de président de la commission de gestion et des finances, nous vous présentons effectivement la candidature de Monsieur le docteur Serge Vifian. Je ne vais pas le présenter, il est connu. Il a siégé au Parlement jurassien durant huit ans; il a siégé dans la commission de l'économie; il a présidé deux commissions spéciales. Je crois que Serge a démontré ses capacités, son efficacité dans le cadre de son travail et nous pensons qu'il fera un excellent président de commission. Je vous prie dès lors de bien vouloir lui accorder votre suffrage.

Mme Marie-Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : Au point 13.3, commission de la justice, quoi de plus normal que de vous présenter un avocat ! En l'occurrence Monsieur André Burri, marié et père d'une famille de trois enfants. Il est actuellement le directeur de Car Postal Suisse et gérant de Car Postal France. Il a su, lors de la dernière législature, mener les débats de cette même commission à satisfaction. Je vous demande donc de lui réitérer votre confiance.

Au point 13.4, commission de la coopération et réunification, appelée à s'occuper également des affaires extérieures, notamment toutes les commissions interparlementaires de contrôle des HES, je vous propose Madame Anne Seydoux, licenciée en droit, de Delémont. Elle est mariée et maman de trois enfants. Notre collègue cumule les prési-

dences (des commissions interparlementaires des HES-SO et HES-S2, des associations de parents d'élèves, de SI-BIR'elles) et elle est également conseillère de ville de la capitale. De par son expérience et son parcours, elle sait mener une équipe avec une grande facilité. Très concise dans ses positions, elle sait reconnaître l'essentiel et, comme son trait de caractère, va droit au but en ne s'encombrant pas d'« emberlificotures » ! Un atout et surtout un gain de temps quand il s'agit de composer avec diverses sensibilités. Vous pouvez compter sur elle et, dans cet esprit, nous vous la recommandons à cette présidence.

Au point 13.5, commission de l'économie, Monsieur Pierre Lièvre est avocat et notaire et nous vient de Courtemaiche. C'est le plus jeune des candidats que je vous présente aujourd'hui bien que, cette année, il vient d'en prendre un coup ! Il vient de basculer des JDC aux PDC ! Notre député Pierre ne donne pas de la voix que dans l'exercice du barreau mais s'exerce également les cordes vocales au sein de la Sainte-Cécile de son village ! Son sens du devoir, son expérience juridique sauront lui être profitables pour mener les débats de la commission de l'économie. Je vous invite donc à le soutenir comme les deux candidatures précédentes pour les présidences de commissions mentionnées.

Je précise que notre groupe va soutenir les candidats des autres présidences de commissions proposées.

M. Patrice Kamber (PS), président de groupe : Le groupe socialiste vous propose notre camarade Ami Lièvre, que vous avez eu l'occasion de voir dans ses œuvres hier soir à la séance inaugurale, à la présidence de la commission de l'environnement et de l'équipement. Né en 1938, marié et père de trois enfants, il est résident de Courtemaiche. Diplômé en chimie de l'Université de Berne, il est l'auteur de nombreuses recherches et publications scientifiques. Ami Lièvre est bien connu des milieux politiques pour avoir siégé au Parlement pendant plusieurs législatures. Sensible (et c'est un doux euphémisme) aux questions liées à notre environnement, il a consacré beaucoup d'énergie à concrétiser la notion de développement durable. Les questions liées à l'équipement ne lui sont pas étrangères non plus tant il est vrai qu'Ami Lièvre connaît les moindres recoins de notre République, qu'ils soient liquides ou solides, humides ou secs. Bref, nous lui reconnaissons beaucoup de compétence dans les domaines qu'aborde la commission de l'environnement et de l'équipement. Nous vous proposons dès lors d'élire Ami Lièvre à la présidence de cette commission parlementaire permanente.

Pour la présidence de la commission de la santé, le groupe socialiste vous propose d'élire Joël Vallat. Né en 1962, Joël Vallat vit à Saignelégier où il s'est beaucoup engagé dans les domaines culturel et social. Par son activité professionnelle d'animateur en gériatrie, il connaît bien les questions liées à la santé et consacre le plus clair de son temps à accompagner et à soulager nos aînés. Elu député des Franches-Montagnes depuis 1998, il connaît les travées de notre Parlement où il a siégé comme membre de la commission de la justice de 1998 à ce jour. Notre groupe lui accorde sa confiance pour mener de façon sereine les débats d'une commission soumise ces dernières années à des situations parfois difficiles. Merci de lui accorder votre confiance.

M. Maxime Jeanbourquin (PCSI), président de groupe : Le groupe PCSI vous propose d'élire à la présidence de la commission de l'éducation et de la culture Jean-Paul Mise-

rez. Ingénieur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Jean-Paul Miserez a été conseiller communal à Delémont. Actuellement, il est collaborateur scientifique au Service fédéral des mesures cadastrales; il travaille à Berne. Il a déjà exercé la présidence de la commission de l'éducation lors de la précédente législature. Les plus anciens d'entre vous ont eu recours à ses services et c'est sous sa conduite qu'a été menée à chef la réforme que vous connaissez tous dans le domaine de l'éducation et de la culture. Je vous propose donc de renouveler votre confiance à Monsieur Jean-Paul Miserez de même que le groupe chrétien-social soutiendra loyalement l'ensemble des autres candidats prévus aux présidences sur lesquelles nous allons nous prononcer. Merci beaucoup de votre soutien à toutes ces candidatures.

La présidente : Je dois tout de même vérifier : y a-t-il d'autres candidatures que celles qui ont été présentées ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons donc passer au vote et je remercie les scrutateurs de s'approcher de la tribune et d'officialier.

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

13.1 Président de la commission de gestion et des finances

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	11
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	47
Majorité absolue :	24

Serge Vifian (PLR) est élu par 47 voix. (Applaudissements.)

13.2 Président de la commission de l'environnement et de l'équipement

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	5
Bulletins valables :	55
Majorité absolue :	28

Ami Lièvre (PS) est élu par 54 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

13.3 Président de la commission de la justice et des pétitions

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

André Burri (PDC) est élu par 52 voix. (Applaudissements.)

13.4 Présidente de la commission de la coopération et de la réunification

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	9
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	50
Majorité absolue :	26

Anne Seydoux (PDC) est élu par 48 voix; 2 voix éparse. (Applaudissements.)

13.5 Président de la commission de l'économie

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	11
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

Pierre Lièvre (PDC) est élu par 47 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

13.6 Président de la commission de la santé

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	1
Bulletins valables :	59
Majorité absolue :	30

Joël Vallat (PS) est élu par 58 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

13.7 Président de la commission de l'éducation et de la formation

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	6
Bulletins valables :	54
Majorité absolue :	28

Jean-Paul Miserez (PCSI) est élu par 53 voix; 1 voix éparse. (Applaudissements.)

La présidente : Je félicite chaleureusement la nouvelle présidente et les nouveaux présidents des commissions parlementaires. Nous allons faire maintenant une véritable pause jusqu'à 11.10 heures environ. Je vous signale au passage que les agapes vous sont offertes par Monsieur le président du Gouvernement Laurent Schaffter et par moi-même et je profite de l'occasion de remercier Nadine Flury qui a préparé cela d'une manière très conviviale. Nous reprendrons donc la suite de notre ordre du jour à 11.10 heures précises.

(La séance est suspendue durant trente minutes.)

La présidente : Nous allons passer maintenant au point 14. Nous allons voter un bloc concernant les points 14.1 à 14.3.

14. Election des autorités judiciaires

14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal

14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal

14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal

Mme Marie Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : Nous vous invitons à reconduire les juges du Tribunal cantonal, MM. Pierre Boinay et Pierre Theurillat, les juges non permanents, Mme Bugnon Geneviève et MM. Philippe Guélat et Pierre Lachat.

Nous ferons de même pour les juges assesseurs du Tribunal correctionnel, Mme Jolissaint Roberte de Réclère et M. Jean-Bernard Farine de Courfaivre.

Nous donnerons également notre soutien à Madame la juge d'instruction, Bugnon Geneviève, au procureur général, M. Yves Maître.

En ce qui concerne le Tribunal des Mineurs, nous accorderons nos voix à Mme Fleury Isabelle d'Alle.

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : Au point 14.1 s'agissant des juges permanents au Tribunal cantonal, nous avons le plaisir de vous proposer la candidature des deux titulaires actuels. Il s'agit de Monsieur le juge cantonal Gérard Piquerez, juge cantonal depuis 1979, c'est-à-dire depuis vingt-sept ans. Sa renommée n'est plus à faire. Il a présidé plusieurs cours du Tribunal cantonal. Le deuxième candidat, Monsieur le juge cantonal Daniel Logos, est également titulaire. Il a été président du Tribunal du district de Porrentruy et juge d'instruction durant treize ans. Il est juge cantonal depuis cinq ans. Ces deux juges donnent entière satisfaction et je vous prie de bien vouloir les soutenir.

Comme juges non permanents au Tribunal cantonal, nous vous proposons également les deux titulaires actuels, Me Jean-François Kohler, qui est notaire de profession (donc les conditions d'éligibilité requises) et qui est titulaire depuis 2001, et Madame la juge Corinne Suter, qui est juge de première instance mais qui est également titulaire comme juge non permanente au Tribunal cantonal également depuis 2001.

Comme juge suppléante au Tribunal cantonal, nous vous proposons la candidature de Madame Sylviane Liniger Odiet, qui est également titulaire depuis 2001. Elle détient bien entendu son brevet d'avocat. Elle a été préposée à l'Office des poursuites et faillites du district de Porrentruy durant huit ans. Elle est actuellement greffière au Tribunal cantonal depuis huit ans et elle est déjà juge suppléante au TC depuis cinq ans. Nous vous remercions de votre appui.

M. Patrice Kamber (PS), président de groupe : Le groupe socialiste présente la candidature de Pierre Broglin pour l'élection des cinq juges permanents au Tribunal cantonal. Domicilié à Courroux, Pierre Broglin est marié et père de quatre enfants et, depuis peu, deux fois grand-père. Dès l'entrée en souveraineté, Pierre Broglin a assumé le poste de juge administratif du district de Delémont; depuis le 1^{er} septembre 1990, il exerce la fonction de juge permanent au Tribunal cantonal. Il assume en outre aussi la fonction de président de la commission de recours HES-S2. Nous vous

proposons de reconduire Pierre Broglin que vous connaissez bien et qui a démontré ses qualités de juge à la place qu'il occupe aujourd'hui.

Au poste de juge non permanent au Tribunal cantonal, notre groupe propose les candidatures de Mme Carmen Bossart Steulet et de M. Jean Crevoisier. Domiciliée à Rossemaison, Carmen Bossart Steulet est mariée et mère de deux enfants. Durant dix années, elle a exercé la fonction de juge administrative au Tribunal de district de Delémont. C'est le 1^{er} janvier 2001 qu'elle a accédé au tribunal de première instance au titre de juge permanente. Jean Crevoisier est juge d'instruction cantonal et juge cantonal non permanent depuis le 1^{er} janvier 1999. Il réside dans la cité des Princes-Evêques.

Comme juge suppléant au Tribunal cantonal, nous présentons la candidature de Jean Moritz, premier greffier au Tribunal cantonal depuis 1994, Jean Moritz réside dans la capitale.

Le groupe parlementaire socialiste vous recommande ces quatre candidatures au Tribunal cantonal et vous remercie de les soutenir.

La présidente : Tous les candidats ont été présentés. Il y a eu un oubli de la présidente du groupe PDC : celui du juge suppléant Vincent Paupe mais j'imagine que vous le présentez au nom de votre groupe et que cela ne pose pas de problème particulier.

Nous allons passer au vote. Je vous rappelle que, dans le souci de faciliter la tâche de dépouillement et étant donné que le nombre de sièges à repourvoir est égal au nombre de candidats, vous pouvez, si vous le souhaitez, noter «Tous» sur vos bulletins de vote. Bien évidemment, vous pouvez aussi faire un vote nominatif si c'est votre souhait. Je prie les scrutateurs de distribuer les bulletins.

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins valables :	60
Majorité absolue :	31

Sont élus :

– Pierre Boinay (PDC) :	57 voix
– Pierre Theurillat (PDC) :	56 voix
– Pierre Broglin (PS) :	56 voix
– Daniel Logos (PLR) :	55 voix
– Gérard Piquerez (PLR) :	54 voix

14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins valables :	60
Majorité absolue :	31

Sont élus :

– Geneviève Bugnon (PDC) :	58 voix
– Philippe Guélat (PDC) :	58 voix
– Jean Crevoisier (PS) :	57 voix

- Jean-François Kohler (PLR) : 56 voix
- Pierre Lachat (PDC) : 55 voix
- Carmen Bossart Steulet (PS) : 54 voix
- Corinne Suter (PLR) : 46 voix

14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins valables :	60
Majorité absolue :	31

Sont élus :

- Vincent Paupe (PDC) : 56 voix
- Sylviane Liniger Odiet (PLR) : 55 voix
- Jean Moritz (PS) : 49 voix

(Applaudissements.)

La présidente : Au nom du Parlement jurassien, je félicite tous les juges élus et leur souhaite pleine satisfaction dans la poursuite de leur mandat.

Nous allons poursuivre notre ordre du jour avec le cinquième bloc concernant les autorités judiciaires.

14. Election des autorités judiciaires

- 14.4 Cinq juges permanents au Tribunal de première instance
- 14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance
- 14.6 Deux juges d'instruction
- 14.7 Procureur général
- 14.8 Substitute du procureur général
- 14.9 Président du Tribunal des mineurs
- 14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : En qualité de juges au Tribunal de première instance, nous vous proposons deux candidatures, celle de Madame la juge Corinne Suter, qui a été présidente du Tribunal de district de Delémont durant huit ans et juge du Tribunal de première instance durant cinq ans. Elle est donc titulaire. Nous vous proposons également Monsieur le juge Damien Rérat, qui est aussi actuellement titulaire et qui siège au Tribunal de première instance depuis cinq ans.

Comme juges assesseurs au Tribunal correctionnel – il s'agit donc de juges laïcs – nous vous proposons la candidate qui est actuellement titulaire, Mme Gisèle Brahier de Courtételle, et Mme Jacqueline Vifian comme nouvelle, qui débutera donc, le cas échéant, cette fonction dès l'année 2007.

Comme assesseur au Tribunal des mineurs, nous vous proposons la titulaire actuelle, Mme Danielle Küenzi.

M. Patrice Kamber (PS), président de groupe : Pour le Tribunal de première instance, le groupe socialiste présente la candidature de Mme Carmen Bossart Steulet à la fonction de juge permanente.

Aux fonctions de juges assesseurs, nous vous recommandons Marie-Line Froidevaux, domiciliée aux Breuleux, et Claude Etienne, de Courtemaîche.

Pour le Ministère public, nous vous présentons la candidature de Jean Crevoisier à la fonction de juge d'instruction. Titulaire d'une licence de droit de l'Université de Genève et du brevet d'avocat jurassien qu'il a obtenu en 1990, M^e Crevoisier a été élu juge d'instruction en 1998.

Le groupe socialiste vous soumet également la candidature d'Yves Richon à la présidence du Tribunal des mineurs. M^e Richon occupe cette fonction depuis 1979. Il est titulaire du brevet d'avocat depuis 1978. La fonction de président du Tribunal des mineurs étant prévue à mi-temps et pour compléter son activité professionnelle, M^e Richon est associé à une étude d'avocat qui exerce à Delémont et Moutier.

Nous vous recommandons nos candidats et vous informons que le groupe socialiste votera les magistrats en place.

M. Maxime Jeanbourquin (PCSI), président de groupe : Le groupe chrétien-social indépendant vous propose, comme juges assesseurs au Tribunal correctionnel, Mmes Laurence Babey des Bois et Thérèse Schindelholz de Vicques.

Au Ministère public, comme substitute du procureur général, nous vous proposons de reconduire la titulaire qui a été élue il y a quatre ans à ce poste. Il s'agit de Mme Valérie Cortat dont vous connaissez toutes et tous les compétences.

Enfin, comme assesseur au Tribunal des mineurs, nous vous proposons Mme Rita Rais de Delémont.

Je vous remercie de soutenir ces candidats de la même manière que nous soutiendrons nous-mêmes l'ensemble des candidats proposés à votre sagacité.

Mme Marie-Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : J'ai déjà passé, dans le premier bloc, les personnes mentionnées pour le groupe PDC mais j'ai omis, dans les juges permanents, Philippe Guélat et Pierre Lachat comme juges permanents du Tribunal de première instance. Alors, voilà, je répare ma faute. Merci de les soutenir.

M. Rémy Meury (CS-POP), président de groupe : Monsieur le Président... Madame la Présidente, excusez-moi ! Une vieille habitude ! (Rires.) Cela commence mal ! (Une voix dans la salle : « Il en fallait un ! ») (Rires.)

Et cela ne pouvait être que moi puisque je n'avais pas prévu de présenter notre collègue et ami Max Goetschmann en tant qu'assesseur au Tribunal des mineurs. Vous le connaissez. Il est enseignant au lycée et est domicilié à Delémont. Il est titulaire de cette fonction depuis quatre ans. On vous propose de le renommer.

La présidente : Merci Madame la Députée ! (Rires et applaudissements.) C'était facile, je vous l'avoue. La parole est à Monsieur le député Rottet.

M. Philippe Rottet (UDC), président de groupe : Cette élection sera vraisemblablement quelque peu plus animée que les précédentes puisqu'il y aura davantage de candidats que de sièges à repourvoir en ce qui concerne les juges assesseurs au Tribunal correctionnel. En effet, le groupe UDC, pour la première fois, vous propose la candidature de Claude Gerber au poste de juge assesseur. Cette personne est agriculteur, marié et père de quatre enfants et il a siégé dans ce tribunal durant la précédente législature avec compétence et à la satisfaction générale.

Ce n'est pas une raison suffisante, nous semble-t-il, parce qu'il a changé d'orientation politique – je dirais que ce n'est pas une première dans notre Canton (*rires*) – pour le priver de son mandat. Aussi, je vous invite à soutenir sans réserve la candidature de Claude Gerber au poste de juge assesseur et, par avance, je vous remercie de votre appui.

La présidente : Toutes les candidatures ayant été présentées, nous allons maintenant procéder au vote. Pour toutes ces élections-là, nous allons nommer les gens. On ne va pas faire comme tout à l'heure où l'on écrivait «Tous», on va cette fois-ci écrire tous les noms. Je vous précise encore que s'il y a la mention «Tous», le bulletin sera considéré comme nul !

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

14.4 Cinq juges permanents au Tribunal de première instance

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	58
Majorité absolue :	30

Sont élus :

– Philippe Guélat (PDC) :	51 voix
– Pierre Lachat (PDC) :	49 voix
– Damien Rérat (PLR) :	48 voix
– Carmen Bossart Steulet (PS) :	47 voix
– Corinne Suter (PLR) :	31 voix

14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins valables :	60
Majorité absolue :	31

Sont élus :

– Jean-Bernard Farine (PDC) :	51 voix
– Marie-Line Froidevaux (PS) :	50 voix
– Claude Etienne (PS) :	48 voix
– Laurence Babey (PCSI) :	47 voix
– Roberte Jolissaint (PDC) :	47 voix
– Gisèle Brahier (PLR) :	46 voix
– Thérèse Schindelholz (PCSI) :	46 voix
– Jacqueline Vifian (PLR) :	34 voix

A obtenu des voix :

– Claude Gerber (UDC) :	12 voix
-------------------------	---------

14.6 Deux juges d'instruction

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	2
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	57
Majorité absolue :	29

Sont élus :

– Geneviève Bugnon (PDC) :	55 voix
– Jean Crevoisier (PS) :	48 voix

14.7 Procureur général

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins nuls :	4
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

Yves Maître (PDC) est élu par 48 voix.

14.8 Substitute du procureur général

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	4
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Valérie Cortat (PCSI) est élue par 56 voix.

14.9 Président du Tribunal des mineurs

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

Yves Richon (PS) est élu par 52 voix.

14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletin blanc :	1
Bulletins nuls :	3
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Sont élus :

– Isabelle Fleury (PDC) :	49 voix
– Max Goetschmann (CS-POP+VERTS) :	48 voix
– Rita Rais (PCSI) :	47 voix
– Danielle Küenzi (PLR) :	45 voix

La présidente : Je les félicite d'ores et déjà de cette élection et leur souhaite bonne continuation dans l'exercice de leur mandat. On peut les applaudir aussi. (*Applaudissements.*)

15. Promesse solennelle des nouveaux membres des autorités judiciaires

La présidente : Etant donné qu'il n'y a pas de nouvelle personne élue dans les autorités judiciaires, ce point de l'ordre du jour peut être passé sans autre.

16. Commission des recours en matière d'impôts

16.1 Election de neuf membres

16.2 Election de trois suppléants

La présidente : Je vais vous lire la liste des personnes qui se sont mises à disposition :

Membres : Alain Beuchat (PS), Yannick Galli (PS), Jean-Louis Imhof (PS), Jean-Claude Jolidon (PDC), Manfred Knus (PLR), Jean-Philippe Kohler (PLR), Dominique Paupe (PDC), Claude-Adrien Schaller (PCSI) et Maurice Zeller (PDC).

Suppléants : Théophile Boegli (PLR), Didier Cuenin (PDC) et Gilberte Studer (PS).

Y a-t-il d'autres candidatures que celles dont je viens de vous donner connaissance ? Cela ne semble pas être le cas. Donc, en vertu de l'article 66, alinéa 7, qui a déjà été appliqué tout à l'heure, nous pouvons considérer que nous sommes face à une élection tacite. Je déclare donc élus tous les candidats et toutes les candidates dont je vous ai lu le nom et je les félicite de leur engagement. (*Applaudissements.*)

16. Commission des recours en matière d'impôts

16.3 Election du président

16.4 Election du premier vice-président

16.5 Election du deuxième vice-président

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : Pour la fonction de président, nous vous proposons la candidature de M. Jean-Philippe Kohler. Ce dernier est titulaire et préside cette commission depuis de très nombreuses années. Je crois que Jean-Philippe Kohler a démontré durant toutes ces années son efficacité et sa compétence. Il n'a jamais fait l'objet de la moindre contestation. Je vous remercie dès lors de bien vouloir lui renouveler votre confiance.

M. Patrice Kamber (PS), président : Pour la première vice-présidence, nous présentons Jean-Louis Imhof de Delémont, ancien caissier communal de la capitale, actuellement à la retraite. Il occupe déjà la fonction de premier vice-président, fonction à laquelle nous vous proposons de le reconduire.

Mme Marie-Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : A cette commission de recours en matière d'impôts, je vous propose, à la deuxième vice-présidence, M. Jean-Claude Jolidon de Courtételle, également titulaire, secrétaire communal de cette même commune. Merci de votre soutien.

La présidente : Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Je remercie donc les scrutateurs d'officier et, vous, de voter.

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

16.3 Election du président

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	59
Bulletins rentrés :	59
Bulletins blancs :	10
Bulletins valables :	49
Majorité absolue :	25

Jean-Philippe Kohler (PLR) est élu par 49 voix.

16.4 Election du premier vice-président

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	59
Bulletins rentrés :	59
Bulletins blancs :	5
Bulletins valables :	54
Majorité absolue :	28

Jean-Louis Imhof (PS) est élu par 54 voix.

16.5 Election du deuxième vice-président

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	59
Bulletins rentrés :	59
Bulletins blancs :	6
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

Jean-Claude Jolidon (PDC) est élu par 52 voix.

(Applaudissements.)

17. Commission de la protection des données à caractère personnel

17.1 Election de deux membres

17.2 Election de deux suppléants

18. Election de quatre membres de la commission du fonds de péréquation

La présidente : La commission de la protection des données est composée de trois membres. Le Parlement en désigne deux ainsi que deux suppléants. Le troisième membre, nommé par le Gouvernement, en assume la présidence. Voici les noms des candidats et des deux suppléants :

Membres : Daniel Hubleur (PCSI) et Vincent Willemin (PDC).

Suppléants : Philippe Berthoud (PDC) et Pascal Haenni (PLR).

Y a-t-il d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas.

Concernant la commission du fonds de péréquation, les personnes suivantes sont proposées pour en devenir membres : Hubert Ackermann (PDC), Roland Jecker (PS), François Valley (PLR) et Bruno Willemin (PCSI). Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas non plus.

En vertu de l'article 66, alinéa 7, qui a déjà été appliqué tout à l'heure, nous pouvons considérer que nous sommes face à une élection tacite. Je déclare donc élus tous les candidats dont je vous ai lu le nom et je les félicite pour leur engagement. (*Applaudissements.*)

19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites

19.1 Préposé pour le district de Delémont

19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes

19.3 Préposé pour le district de Porrentruy

20. Election du chef du Contrôle des finances

M. Maxime Jeanbourquin (PCSI), président de groupe : Au nom du groupe chrétien-social indépendant, j'ai l'avantage de vous présenter la candidature d'Antoine Varrin de Courrendlin à la tête de l'Office des poursuites et faillites du district de Delémont. Antoine Varin est titulaire à cette fonction et je vous remercie de lui apporter votre soutien. Nous apporterons le même soutien aux préposés aux poursuites des autres districts ainsi qu'au contrôleur général des finances.

M. Alain Schweingruber (PLR), président de groupe : A la fonction de préposé à l'Office des poursuites et faillites du district de Porrentruy, nous proposons la candidature de M. Daniel Farine. Il exerce cette fonction depuis 1998 et l'occupe avec efficacité. Je vous remercie de bien vouloir lui réitérer votre confiance.

Mme Marie-Noëlle Willemin (PDC), présidente de groupe : Comme préposé à l'Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes, je vous propose M. Jean-Marie Aubry de Saignelégier pour être reconduit dans ses fonctions comme, au point 20 de notre ordre du jour, M. Maurice Brêchet de Movelier en tant que chef du contrôle des finances.

Concernant tous les autres postes que nous sommes appelés à repourvoir, le groupe PDC accordera son soutien aux candidatures officielles.

Comme c'est la dernière fois que je monte à cette tribune aujourd'hui (enfin je pense), j'en profite pour vous souhaiter à tous de bonnes Fêtes de fin d'année. J'ai une pensée toute spéciale pour vous toutes, Mesdames, qui, à l'heure de la pause parlementaire, allez toutes, comme moi, profiter de rattraper le temps perdu, en palabres certaines fois inutiles, pour faire chauffer les fours et gâter notre entourage ! Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres candidatures pour ces différents postes ? Ce n'est pas le cas. Donc, pour la dernière fois ce matin, je demande aux députés qui ont officié comme scrutateurs de faire leur travail.

(La séance est suspendue durant quelques minutes.)

19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	59
Bulletins rentrés :	59
Bulletins blancs :	2
Bulletins valables :	57
Majorité absolue :	29

19.1 Préposé pour le district de Delémont

Antoine Varrin (PCSI) est élu par 56 voix.

19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes

Jean-Marie Aubry (PDC) est élu par 53 voix.

19.3 Préposé pour le district de Porrentruy

Daniel Farine (PLR) est élu par 53 voix.

20. Election du chef du Contrôle des finances

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	59
Bulletins rentrés :	59
Bulletins blancs :	5
Bulletins nuls :	3
Bulletins valables :	51
Majorité absolue :	26

Maurice Brêchet (PDC) est élu par 51 voix. (Applaudissements.)

La présidente : Je crois qu'on peut les féliciter et les remercier de leur engagement.

Voilà, Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme de notre ordre du jour. Notre matinée a été rythmée par des élections, des applaudissements et de très, voire de trop nombreuses pauses. Un grand merci pour votre discipline et votre patience aussi.

Les autorités jurassiennes sont élues et la continuité du fonctionnement de l'Etat jurassien est assurée.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au 21 février prochain pour notre première véritable séance de Parlement. Avant de définitivement clore cette séance constitutive, je souhaite vous rappeler que vous avez, ou que nous avons, rendez-vous ce soir à la salle de spectacles de Courtételle, à 19 heures, où nous passerons, je l'espère, un excellent moment tous ensemble.

En guise de conclusion, je vais vous lire un court poème de Paul Eluard :

La nuit n'est jamais complète,
Il y a toujours
Puisque je le dis,
Puisque je l'affirme,
Au bout du chagrin
Une fenêtre ouverte,
Une fenêtre éclairée,
Il y a toujours
Un cœur généreux,
Une main tendue,
Une main ouverte
Des yeux attentifs
Une vie,
La vie à se partager.

A toutes celles et ceux qui ne peuvent se joindre à nous ce soir, je tiens encore à vous souhaiter de très belles Fêtes de fin d'année et formule le vœu sincère que 2007 soit pour vous une année où joies et bonheurs s'entremêleront. Je vous remercie de votre attention et je lève la séance. *(Applaudissements.)*

(La séance est levée à 12.50 heures.)